

LANTOSQUE AUTREMENT



PREPARONS L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Nous avons mis en place et soutenu en 2014 une liste municipale avec un programme novateur, permettant de redonner à notre commune un projet d'avenir, sortir de l'immobilisme, et recréer les conditions d'une vie communale ouverte sur ses habitants, sur ses aînés et sur sa jeunesse.

Personne ne pensait que nous avions une chance de réussir face à une institution aux commandes de notre commune depuis 5 mandats.

Notre analyse était simple

- Depuis trente ans notre commune perdait son rayonnement
- Peu d'investissement d'avenir, une dégradation inquiétante de l'ensemble du patrimoine
- Une disparition quasi totale de la vie sociale : pas de lieu de convivialité, pas de politique de soutien aux associations locales.
- Un projet d'école dispendieux à l'écart du village survenant après une longue attente dans des préfabriqués pour plusieurs générations d'enfants.
- Une absence totale de transparence et d'information : c'est ainsi, par exemple, qu'un projet farfelu de passerelles sortaient des tiroirs pendant la campagne pour être totalement enterré depuis !

Nous avons créé une surprise : non les Lantosquois n'étaient pas tous convaincus par l'action de leur Maire.

Nous avons mené une campagne combative et obtenu 47 % de vos suffrages mais seulement trois élus.

Depuis notre analyse s'est révélée on ne peut plus juste: impossibilité de travailler avec le Maire qui décide de tout, tout seul, aucune information sérieuse sur les dossiers en cours, une démocratie bafouée en permanence.

Croyez le mais depuis quatre ans aucune commission municipale n'a été mise en place pour étudier un seul dossier !

Le Maire est seul, en campagne électorale permanente, communiquant pour la première fois en 35 ans à travers des journaux payants et des « lettre du Maire » au frais de nos impôts.

Mais nous ne baissons pas les bras ! Lantosque doit sortir de cet immobilisme sous peine de devenir une cité dor-toir sans âme.

Nous serons à nouveau porteur d'une alternative crédible lors des prochaines élections municipales.

Cette alternative nous voulons l'élaborer avec vous, lors des réunions publiques que nous organisons dans chaque quartier depuis l'année dernière et que nous allons continuer cette année.

Nous la préparerons ensemble tout au long de l'année prochaine. Nous mettrons en place les modalités de participation ouverte à tout ceux et celles qui voudront apporter leurs initiatives, leur réflexion à la création de cette alternative.

oui, nous sommes totalement disponibles et engagés pour changer le cours des choses et faire vivre la commune de LANTOSQUE AUTREMENT.

COMPTE- RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

NOUS VOUS PROPOSONS UN COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX CAR NOUS TENONS A VOUS INFORMER LE PLUS COMPLÈTEMENT POSSIBLE DE LA RÉALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
LES REMARQUES DE NOS ÉLUS SONT EN BLEU ET EN ITALIQUE.

Depuis le début de l'année 2018 seulement deux conseils municipaux se sont tenus
Le vote du budget de l'année 2018 a été voté sans qu'aucune concertation, sans qu'aucun débat préparatoire ne soit tenu ! Il a été comme d'habitude distribué à tous les conseillers municipaux d'opposition mais aussi de la majorité en séance, leur laissant aucun délai pour l'étudier, l'amender.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2018

Absents : Patricia Nicolai, Regis Parmentier, Ancolio Charly, Duchemin Marie Claude

Signature du cahier des délibérations du dernier conseil municipal du 27 octobre 2017

Questions orales :

Mme Robini Danielle demande la raison du refus de la salle des fêtes pour une nouvelle activité qui est la pratique du Yoga

Monsieur Martel Alain pose 2 questions à propos de la Métropole :

Réponse au courrier du 10 octobre 2017 envoyé par les élus de Lantosque Autrement resté sans réponse à ce jour

Demande d'information sur les travaux d'aménagement de la place des tilleuls annoncés aux vœux 2017 et 2018

I-Projet de programme local de l'habitat 2017-2022 :

Nous avons reçu un document synthèse de 26 pages établi par les services de la Métropole qui résume un rapport de 509 pages. Ces travaux ont été réalisés en relation avec les 49 communes de la Métropole et concernent principalement les logements sociaux à bâtir notamment pour les communes soumises à la loi SRU (> 3500 habitants soit 15 communes sur 49)
Un volet rénovation de l'habitat an-

cienn peut être intéressant pour notre commune

Vote à l'unanimité

2-Mandatement du centre de gestion 06 pour la mise en concurrence du contrat d'assurance groupe:

Ce contrat concerne les assurances sociales en cas de maladie des personnels actuellement en vigueur à la commune de Lantosque. Nous devrions bénéficier de meilleures



conditions financières en passant par le centre de gestion 06.

Vote à l'unanimité

3-Aménagement de la forêt communale :

Les services de l'ONF ont préparé un projet d'entretien et de mise en valeur de nos forêts pour la pé-

riode de 2016 à 2035.

Celui-ci sera présenté au conseil municipal par la responsable du secteur dans les jours à venir avec déplacement sur le terrain pour mieux comprendre la forêt.

Il est notamment prévu une coupe importante hors mélèzes aux Granges de la Brasque afin de favoriser cette essence comme déjà réalisé sur la commune d'Utelle.

Le document est approuvé à l'unanimité

4-Mise en place de la numérotation des rues sur l'ensemble de la commune :

Ce travail jamais réalisé sur notre commune devient nécessaire notamment pour la distribution du courrier et la mise en place de la fibre optique dans un futur proche.

Nous approuvons le principe mais une étude de prix devra être réalisée avant le lancement effectif du projet.

5-Révision des baux :

Révision de certains baux à échéances pour un taux de 1,0051%

Les dates des divers baux seront harmonisées comme décidé lors du dernier conseil du 27 octobre 2017

Vote à l'unanimité

6-Questions diverses (hors délibération) :

Mme Robini Danielle demande la raison du refus de la salle des fêtes pour une nouvelle activité qui est la pratique du Yoga.

Après discussion Monsieur le Maire explique le problème du coût du chauffage très élevé dans les salles hors salle du judo. Il préconise aux diverses associations utilisant la salle réservée aux sports et chauffée d'élargir leurs créneaux horaires car elle n'est utilisée que de 18 h à 20 H tous les soirs.

Nous pensons que les critères d'attributions des salles communales doivent être définis ainsi qu'un règlement pour leur utilisation.

Monsieur Martel Alain pose 2 questions à propos de la Métropole :

Réponse au courrier du 10 octobre 2017 envoyé par les élus de Lantosque Autrement resté sans réponse à ce jour

Monsieur le Maire répond que les travaux réalisés en commission à la Métropole sont confidentiels et le résultat ne peut être divulgué qu'une fois décidé !

Nous lui demandons pourquoi ne pas avoir répondu cela par écrit à notre courrier depuis le 10 octobre 2017 ? pas de réponse !

[Demande d'information sur les travaux d'aménagement de la place des Tilleuls annoncés aux vœux 2017 et 2018](#)

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la place. Les travaux doivent commencer bientôt et devraient être terminés avant l'été. Le financement est Métropolitain.

Nous lui demandons de rencontrer les commerçants avant le début des travaux. Il va le faire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2018

Absents :Véronique Allari, Marie Claude Duchemin, Charly Ancolio, Jean Marc Gilli (tous ont donné un pouvoir pour les représenter)
Signature du cahier des délibérations du dernier conseil municipal du 10 mars 2018

1-Approbation du compte administratif 2017 de la commune :

A MARTEL fait la remarque suivante : Malgré notre demande par courriel en date du 3 avril dernier nous n'avons pas reçu les éléments chiffrés du compte administratif 2017 et du projet de budget 2018. Monsieur le Maire invoque une clôture tardive des comptes et n'a pas eu le temps de les envoyer !

Nous constatons une fois de plus le manque de communication élémentaire des informations aux élus, qu'ils doivent avoir avant de délibérer.

Nous réclamons les comptes suivant le format obligatoire M14 que nous devons approuver mais nous ne recevons qu'une version simplifiée pour délibérer.

Section de fonctionnement :

Recettes : 970 244,91 €

Nous constatons une légère diminution des recettes de 5921,75 € par rapport à 2016. Les dotations sont sensiblement identiques à l'année précédente, Monsieur le Maire s'inquiète pour le futur concernant la compensation de la taxe d'habitation actuellement compensée intégralement par l'état.

Dépenses : 763 112,69 €

Nous constatons une augmentation des dé-

penses de 33 092,23 € par rapport à 2016 mais très inférieures au budget qui est avait été surestimé comme chaque année.

Il est à noter qu'il n'y a pas de subventions versées aux associations en dehors de l'activité périscolaire et TAP pour l'école

Résultat de l'exercice (Recettes-Dépenses) 2017 : 207 132,22 €

Le détail du compte administratif est disponible en Mairie sous la forme M14 règlementaire.

Section d'investissement :

Recettes : 2 700 398,84 €

Dont 2 000 000,00 € d'emprunt contracté pour financer la nouvelle école communale et 400 000,00 € de réserve d'excédents. Le montant des subventions versées en 2017 est de 89 444,91 €, les subventions pour le financement de la nouvelle école seront versées en 2018.

Dépenses : 2 187 340,15 € €

Dont 2 124 330,45 € pour la nouvelle école et 15 926,69 de remboursement de l'emprunt pour l'école (1^{ère} échéance partielle sur le remboursement du capital estimée à 65 000,00 € annuel + 35 000,00 € de remboursement des intérêts sur le budget de fonctionnement)

Résultat de l'exercice 2017 : 513 058,69 €

Vote du compte administratif 2016 : 11 voix pour et 3 abstentions

2- Affectation du résultat de l'exercice 2017 de la commune :

Affectation des excédents d'exploitation aux budgets investissement pour 171 129,08 €

Vote de l'ensemble des élus

3-Vote des taux d'imposition des 3 taxes locales :

Taux Lantosque inchangés pour 2018

Taux moyen de la strate (communes similaires)

Taxe d'habitation : 9.49% **11.71%**

Foncier bâti : 7.56% **15.75%**

Foncier non bâti : 30.26% **45.65%**

Vote de l'ensemble des élus

Il est à noter que Le Maire de Lantosque représentant la commune de Lantosque a voté pour l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti lors de l'approbation du budget Métropolitain ce qui revient à augmenter de 13 à 18% les impôts fonciers des Lantosquois

Nous aurions souhaité être consulté avant ce vote lors du dernier conseil Municipal.

4- Budget Primitif 2018 :

Budget de fonctionnement

Recettes : 1 133 479,08 €

Ce budget intègre l'excédent antérieur reporté pour 388 579,08 €

Le montant des recettes nettes est donc de 744 900,00 € par rapport aux 970 244,91 € réalisées en 2017.

Rien ne justifie une baisse des recettes de 24 % de 2017 à 2018, les recettes nous paraissent sous évaluées.

Dépenses : 1 133 479,08 €

Ce budget intègre le virement à la section investissement pour 171 129 479,08 €

Les autres postes sont budgétés à la hausse par rapport au réel 2017 pour un total net de 962 350,00 €

Les dépenses réelles réalisées en 2017 sont de 763 112,69 € soit une hausse budgétée des dépenses de 199 237,31 € par rapport à l'année précédente, ce qui représente 26 % ! Les dépenses sont nettement surestimées.

Monsieur le Maire nous indique, comme chaque année, budgéter certains postes à la hausse pour ne pas trop faire de modificatifs en cours d'année...et nous pensons que c'est pratique pour ne pas se soumettre au contrôle du conseil municipal lors de dépassement d'objectifs sur certains postes.

Section d'investissement :

Recettes : 5 600 607,19 €

Dont 2 525 000,00 de subventions et près de 2 925 000,00 € d'excédents cumulés !

Dépenses : 5 600 607,19 €

Principalement 3 000 000,00 € pour le solde de la nouvelle école.

Il nous semble que cela ne fait pas le compte: en effet décaissé en 2017 2 124 330,45 € TTC et un coût total prévu par la remises des marchés à 5 638 215,00 € TTC sans compter les éventuels dépassement ? Peut-être un solde à prévoir sur 2019 ? Nous en faisons la demande mais pas de réponse claire !

Les autres postes sont très mal définis et l'on note 1 000 000,00 € pour les autres bâtiments publics (Presbytère, Chapelle du Pivou, Lavoir de St André, Appartements des Casernes), 600 000,00 € pour les acquisitions de terrains bâtis (Sans précisions), et 800 000,00 € pour les installations générales de construction (Sans précision).

Il est à noter que le budget voté en 2017 était de 5 866 416,28 € tant en recettes qu'en dépenses pour un réalisé très inférieur à 2 187 340,15 € en dépenses, ce qui montre un retard important à l'investissement.

Le même constat avait déjà été fait sur les exercices 2014, 2015 et 2016 ce qui démontre que les budgets ne sont pas sincères alors que l'article L. 1612-14 du CGCT précise :

« les dépenses et les recettes doivent être évaluées de façon sincères sans omission, majoration ni minoration »

Comme nous l'avons déjà signalé les autres années nous manquons d'une vision d'ensemble et d'un calendrier pour aborder la rénovation et les travaux sur notre commune.

Vote du budget primitif 2018 :

Les 3 élus de Lantosque Autrement votent contre ce budget.

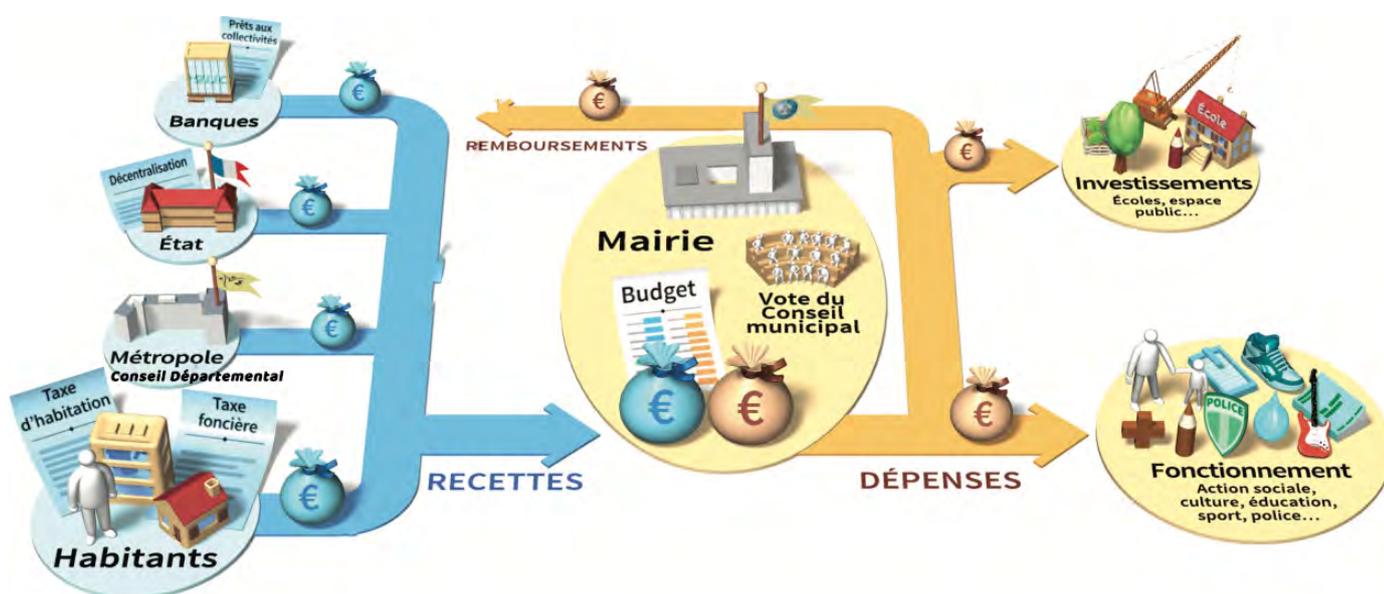
Le budget est néanmoins approuvé par 12 voix pour et 3 voix contre.

5-Aménagement de la place des Tilleuls :

Lors du dernier conseil municipal nous avons demandé à Monsieur le Maire d'informer l'ensemble des commerçants et de leur demander leurs avis. Cela a été fait et le projet a été globalement approuvé.

La date de début des travaux a été reporté pour la mi-septembre après la saison estivale en commençant par la rue centrale et en considérant le risque de gel dès le mois de novembre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce changement de date.



REPONSE A LA LETTRE DU MAIRE

Voilà bientôt un an que le Maire de Lantosque est entré en campagne électorale : lettres du Maire éditées au frais de la commune, visites dans les quartiers sur invitation individuelle, campagne de communication tout azimuts... bref le Maire se comporte en candidat deux ans avant la fin de sa mandature.

Et bien sur, il fait les choses à sa façon : pas de véritables informations, pas de transparence sur les dossiers communaux, approximations et contre vérités : et tout cela sans aucun débat public.

La dernière lettre de mars 2018 en est un exemple frappant.

La démolition des façades des immeubles sinistrés en 1977

Il vous aura fallu 35 ans de mandat pour évoquer ce « miracle lantosquois » : c'est quand même là, le sommet de l'incompréhension pour ne pas dire de la mauvaise foi :

Faut-il 35 ans pour démarrer les recherches relatives à la propriété des parcelles ?

Faut-il 35 ans pour établir un diagnostic des responsabilités ?

Faut-il 35 ans pour déterminer le rôle que la commune est susceptible de tenir dans cette affaire ?

On croit rêver en lisant cela et ce que l'on peut affirmer c'est que le danger de péril est bien présent au même titre que d'autres biens et immeubles

➤ La démolition des façades des immeubles sinistrés en 1977. Il s'agit encore là d'un dossier délicat sur le plan juridique, qui nécessite :

- des recherches relatives notamment à la propriété des parcelles concernées,
- un diagnostic des responsabilités,
- l'établissement du bien-fondé du rôle que la commune est susceptible de tenir dans cette affaire.

Les travaux du Presbytère :

Vous aviez prévu de refaire le toit en 2016 (délibération du 08 avril 2016 : 184000 euros) mais depuis 2 ans les dégradations se sont considérablement aggravées : est-il encore possible de sauver ce bâtiment ?

Refaire le toit d'accord mais pour faire quoi à l'intérieur ?

Ne serait-il pas plus raisonnable de mettre en place un projet ambitieux en concertation avec les habitants pour répondre à leurs besoins ?

La réfection de la chapelle du Pivo :

Là aussi le temps a passé, depuis la délibération du 17 octobre 2016 de 219300 € pour sa réfection : le bâtiment est fortement dégradé.

Refaire le toit, mais pour faire quoi à l'intérieur ?

Aujourd'hui il n'est plus possible de sauvegarder ce bâtiment.

➤ La réfection et la réhabilitation de nos bâtiments, de nos ouvrages anciens. Toiture du presbytère, lavoir de Saint-André, chapelle Sainte-Croix, vous êtes nombreux à m'interpeller à propos de la suite donnée aux travaux que j'avais annoncés l'an dernier. Comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer à plusieurs reprises, le calendrier des travaux communaux est soumis aux impératifs budgétaires. La construction de la nouvelle école implique une gestion rigoureuse de notre trésorerie afin que les entreprises puissent être payées régulièrement en attendant le versement des subventions allouées. Ces obligations nous ont contraints à retarder ces réalisations.

Ces deux dossiers sont les exemples frappants de la gestion de notre commune : on attend le dernier moment pour gérer les problèmes, les annonces d'intervention sont claironnées mais les travaux ne démarrent qu'avec des années de retard ... quant ils démarrent !

il n'y a, de plus, aucune vision du devenir de ces bâtiments communaux !

Et vous n'abordez même pas les travaux votés depuis plus de 2 ans et qui n'ont toujours pas démarrés

- la création d'un four à Pélasque à proximité du cercle

- l'isolation et le changement des fenêtres des appartements des casernes..

REPONSE A LA LETTRE DU MAIRE (SUITE)

Vous invoquez les financement de l'école communale pour reporter les projets votés pour certains depuis 3 ans mais nous constatons lors de la remise annuelle des comptes... que ce n'est pas tout à fait vrai, pour ne pas dire faux car nous avons eu recours à un emprunt de 2 millions d'euros, les disponibilités sont là et vous dites avoir déjà obtenu le feu vert pour les subventions des projets votés en conseil municipal ?

Vous invoquez même le report de l'aménagement de la place des tilleuls annoncée fin 2016 alors que le financement est à 100% métropolitain et n'impacte pas les finances communales.

Pendant ce temps la réfection et les travaux d'isolement des appartements communaux attendent et les bâtiments appartenants à la commune continuent de se dégrader et tombent en ruine.

Vous vous félicitez par ailleurs de votre communication: deux lettres en 35 ans de mandat hors période électo-

rale, des visites individuelles de peur d'assumer la possibilité de contradictions, Quelle nouveauté ! Quel effort au frais des contribuables lantosquois!

Mais toujours pas de débat avec la population sur les projets d'aménagement de notre commune:

- que va devenir l'ancienne Maison de retraite, l'ancienne école ?

- à quand un programme de rénovation des locaux en ruine : la Mairie, la rénovation de l'ancienne école de Pélasque et de tout ce qui est laissé à l'abandon dans notre commune ?

(maison Giacomoni, maison Mogavero)

Vous vous félicitez du renouvellement du tissu économique et social : nous aussi nous nous félicitons de l'ouverture de l'épicerie mais que devient le marché qui n'aura duré que l'espace d'un été ?

Nous nous félicitons de l'installation d'un médecin mais où avez vous vu la présence de praticiens spécialisés dans notre commune?

Quant à la nouvelle navette en quoi assure-t-elle un transport public collectif que vous même aviez appelé de vos vœux pendant la campagne électorale de 2014.

Arrêtons là les exemples: en terminant par "la stabilité des impôts depuis 30 ans" dont vous vous targuez alors que vous venez de voter l'augmentation des impôts locaux à la Métropole ce qui va augmenter entre 13 et 18 % la taxe foncière des habitants de notre commune!



LES RENCONTRES DE LANTOSQUE AUTREMENT



à SAINT ANDRE
samedi 4 août à 10h 30

au TERRON
samedi 4 août à 17 h

au CLOT à PELASQUE
samedi 25 août à 10h 30

aux CLAPIERES
samedi 25 août à 17 h

LES ACTIVITES ESTIVALES DE LANTOSQUE AUTREMENT



Concours de boule du 15 août

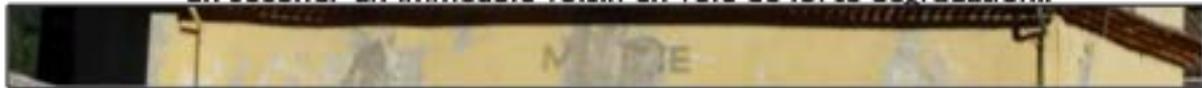


3^{ème} Rallye surprise le 1 Septembre

et nos balades dominicales pour tous le 1 juillet,
le 12 août, le 8 septembre....

A LA RECHERCHE DU MIRACLE LANTOSQUOIS

Notre recherche continue...et pas loin du mur écroulé en 1977 nous en avons découvert un second: un immeuble voisin en voie de forte dégradation..



Son fronton comporte une inscription ancienne qui permet à l'ensemble des habitants et des touristes visitant notre commune de tenter leur chance pour la déchiffrer et identifier le bâtiment.

M ---- E

Des archeologues réputés, consultés hésitent entre une inscription latine , ou grecque !

Mais oui vous, vous l'avez reconnue!

C'est bien sûr La Mairie de notre commune, sa facade lépreuse, ses volets de guingois, menaçant ruine.

La voila, cette facade ci contre dans son intégralité!

Dégradée, elle ne s'est cependant, toujours pas effondrée ! Voila notre second miracle lantosquois!

Mais quelle belle image de vitalité pour notre commune: 35 ans de mandat sont passés par là, sans le moindre ravalement de facade, le moindre début de réfection et de consolidation de notre mairie.



facade ouest mairie lantosque

Et inutile de chercher la boîte aux lettres de la Mairie, elle n'existe pas !

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Nom

Prénom

Adresse

e-mail

J'adhère à l'association LANTOSQUE AUTREMENT: montant adhésion 10 euros

Je soutiens l'action de LANTOSQUE AUTREMENT: don de euros

Faire parvenir votre chèque à "LANTOSQUE AUTREMENT Quartier le Fourcat
06450 LANTOSQUE"